<u>Discours du Représentant spécial du Secrétaire général pour le Mali et</u> <u>Chef de la MINUSMA, M. Mahamat Saleh ANNADIF</u>

Session du Conseil de sécurité sur le Mali

16 juin 2017

L'allocution prononcée fait foi

Monsieur le Président,

Distingués membres du Conseil de sécurité,

Excellence Monsieur Abdoulaye Diop, Ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration Africaine et de la Coopération internationale,

C'est toujours un honneur et un plaisir de m'adresser à votre auguste Conseil en tant que RSSG et Chef de la MINUSMA. Cette rencontre se tient un an jour pour jour après nos discussions de l'année dernière sur le renouvellement du mandat de la MINUSMA et qui ont abouti à l'adoption de la Résolution 2295.

L'année dernière à la même époque, nous nous inquiétions des lenteurs dans la mise en œuvre de l'Accord, notamment la mise en place des Autorités Intérimaires, les Patrouilles mixtes, la Conférence d'Entente Nationale, ainsi que d'autres clauses importantes liées à la période intérimaire.

Malgré les tenues régulières du Comité de suivi de l'Accord (CSA), l'atmosphère était caractérisée par un déficit de dialogue entre les parties signataires. La présente rencontre se tient la veille du 20 juin 2017, qui est aussi la date du deuxième anniversaire de la signature de l'Accord pour la paix et la Réconciliation issue du processus d'Alger.

Elle intervient surtout à la veille de la fin de la période intérimaire dudit accord mais dans un contexte réellement apaisé.

Comme souligné dans le rapport du Secrétaire général qui vous est soumis, les derniers mois ont enregistré des progrès tangibles importants dans la mise en œuvre de l'Accord. Grâce aux bons offices de la Mediation Internationale, de la MINUSMA et surtout grâce aux concertations permanentes des parties signataires autour du Haut Représentant de la République, nous constatons que:

- 1) La Conférence d'Entente Nationale s'est tenue dans des conditions satisfaisantes et la Charte pour la Paix, l'Unité et la Réconciliation est en voie d'élaboration.
- 2) Les autorités Intérimaires ont été installées dans les 5 régions concernées même si leur cadence de travail est différente d'une région à une autre.
- 3) Les différents Mécanismes Opérationnels de Coordination (MOC) et les patrouilles mixtes sont sur les rails. Il n'y a plus de blocage politique mais plutôt des considérations d'ordre technique.
- 4) Le processus de la Réforme du Secteur de Sécurité(RSS), de désarmement, démobilisation et Réintégration (DDR) se poursuit même si le rythme est lent.

Ce sont autant d'évolutions positives qui s'ajoutent aux différentes réformes institutionnelles et politiques qui sont à mettre au crédit du gouvernement. Elles permettront un redéploiement progressif des démembrements de l'Etat et la

traduction dans les faits, de manière très concrète, des dividendes de la paix en faveur des populations des régions du nord.

Monsieur le Président

Mesdames, Messieurs

Toutes ces évolutions positives risquent toutefois d'être annihilées par la tension qui existe depuis un certain temps entre la CMA et la Plateforme, et qui s'est transformée en un conflit communautaire dont les populations civiles en sont les principales victimes. Une mise en garde sévère mérite d'être adressée aux responsables militaires et politiques de ces deux(2) mouvements pour mettre une fois pour toutes un terme aux tueries des populations innocentes et désarmées.

La MINUSMA, il faut le souligner, étant seule présente dans ces régions, fait tout son possible pour protéger ces populations mais use aussi de ses bons offices pour arrêter le conflit et réconcilier les protagonistes en rapport avec le gouvernement malien.

Ces pratiques font malheureusement le lit des terroristes et autres extrémistes qui se renforcent de plus en plus, tant au niveau de leur mode opératoire qu'au niveau de la sophistication du matériel utilisé. Plus grave, ils étendent leurs zones d'action et leur influence.

Monsieur le Président

Mesdames, Messieurs les Ambassadeurs

Comme vous le savez, depuis un certain temps, la région du centre est devenue une source de préoccupation.

Comme annoncé dans le rapport du Secrétaire général, le Gouvernement de la République du Mali, a mis en place un Plan de Sécurisation Intégrée des Régions du Centre (PSIRC). Il y a lieu de saluer et d'accompagner cette initiative prometteuse qui est un outil important que la MINUSMA, en partenariat avec la communauté internationale, entend soutenir pour faire face à l'insécurité rampante au centre du pays, à Mopti en particulier.

C'est dans cet esprit que la MINUSMA ambitionne de renforcer sa présence dans cette région dans le cadre d'une approche intégrée et multidimensionnelle en partenariat avec d'autres acteurs tels que l'Union européenne. Le déploiement prochain de la force de réaction rapide (QRF) fait partie de ce dispositif. Mais le plus important, c'est la présence de l'Etat avec tous ses attributs.

Monsieur le Président

Mesdames, Messieurs les Ambassadeurs

La résolution 2295 a donné un mandat robuste à la MINUSMA. Grâce à ce mandat, nous avons réajusté nos règles d'engagement. Ceci nous a permis d'intensifier nos patrouilles et d'anticiper certaines menaces en menant des opérations proactives et préventives pour la protection des populations civiles et de son personnel.

L'autre innovation de la résolution 2295, c'est le soutien aux FDSM que la MINUSMA doit fournir.

Certes, nous évoluons dans un contexte budgétaire difficile, mais il est primordial de concrétiser ce soutien, car la montée en puissance des FDSM en dépend.

Les légitimes attentes exprimées de part et d'autre pour un renforcement du rôle de la MINUSMA, au regard de l'évolution de la situation politique et sécuritaire impliquent une révision de nos priorités. A titre d'exemple, le renforcement de la sécurité passive et active des installations de la MINUSMA et des opérations sur le terrain est perçu par nous, comme une condition sine qua non pour permettre à la Mission d'assumer ses responsabilités.

Pour ce faire, nous sommes entrain de redoubler nos efforts de mobilisation auprès des pays contributeurs, en explorant des partenariats et concepts novateurs dans le but de combler les lacunes opérationnelles tel que le déficit en véhicules blindés (APCs).

C'est à ce titre que je remercie solennellement les pays contributeurs qui ont bien voulu s'engager, lors de la conférence de génération de forces pour la MINUSMA du 22 et 23 mai 2017, à déployer du personnel en uniforme et des équipements essentiels à la sécurisation de nos déplacements et en appui à nos activités opérationnelles. Nous ne soulignerons jamais assez, que le manque d'un bataillon d'escorte de convois ainsi que le déficit en hélicoptères aussi bien d'attaque que de transport constituent des handicaps majeurs

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs les Ambassadeurs

La MINUSMA compte,

1) Accélérer son soutien à la mise en œuvre de l'Accord conformément aux échéances et benchmarks agréés avec le gouvernement ;

2) Continuer à amplifier son rôle de bons offices et exercer les pressions nécessaires sur les parties signataires engagées dans la mise en œuvre de l'Accord

3) Contribuer à soutenir les efforts de la médiation internationale et les initiatives régionales en lien avec la mise en œuvre de l'Accord

4) Renforcer son partenariat avec les forces de défense et de sécurité maliennes en vue d'optimiser leurs capacités opérationnelles et leur redéploiement tant attendu et souhaité dans tout le pays, ainsi qu'avec la future force conjointe du G5 Sahel.

Monsieur le Président

Mesdames, Messieurs les Ambassadeurs

Il serait souhaitable que le nouveau mandat de la MINUSMA tienne compte de ses obligations qui sont autant d'engagements pour accompagner les maliennes et les maliens pour une paix et une stabilité durables.

Les hommes et femmes de la MINUSMA aux noms desquels je parle aujourd'hui, sont pleinement engagés et sauront être à la hauteur de la confiance que votre Conseil a placée en eux

Monsieur le Président du Conseil, je vous remercie de votre aimable attention